



- LEGENDE**
- LIMITE DE ZONE
 - LIMITE DE SECTEUR
 - ○ ○ ○ ○ ESPACE BOISE CLASSE
 - □ □ □ □ ELEMENTS DE PAYSAGE A PROTEGER
 - ① EMBLEMATIQUE
 - ✱ Bâtiments agricoles ou ensembles des bâtiments présentant un intérêt architectural ou patrimonial, pouvant faire l'objet d'un changement de destination dès lors que celui-ci ne compromet pas l'exploitation agricole.
 - A TITRE INDICATIF**
 - RETRAIT/GONFLEMENT DES ARGILES - ALEA FORT
 - RETRAIT/GONFLEMENT DES ARGILES - ALEA MOYEN
 - RETRAIT/GONFLEMENT DES ARGILES - ALEA FAIBLE
 - SITE NATURA 2000
 - □ □ VOIES DE LIAISONS PREVISIONNELLES
 - Secteur rapproché de prescription archéologique (Le secteur étendu correspondant aux limites du territoire communal)
 - 1- La Motte David
 - 2- La Pointe
 - 3- La Motte Bruneau
 - 4- La Taille des Juliens
 - 5- Le Plessis
 - 6- Les Moreaux
 - 7- Les Epineaux
 - 8- Les Laurents
 - 9- Le Breuzé
 - 10- Le Grand Meguilain
 - 11- Moulin du Pont
 - 12- Ragis
 - 13- Les Naudins
 - 14- La Verrerie
 - 15- Bois de l'Aumone
 - Ub1 - centre Bourg et ses extensions
 - Ub2 - hameau "les Naudins" et ses extensions
 - Ua - secteur d'activités artisanales, commerciales, tertiaires et de services
 - Uz - secteur de loisirs
 - IAU - zone à urbaniser en priorité à dominante d'habitat
 - IAUa - zone à urbaniser en priorité à usage d'activités artisanales, commerciales, industrielles, tertiaires et de services
 - AU - zone réservées pour une implantation prochaine à dominante d'habitat
 - A - zone agricole
 - N - zone naturelle
 - Nh - secteur naturel d'habitat
 - Nhe - secteur naturel d'habitat avec étangs
 - Nhf - secteur naturel à vocation d'habitat de loisirs



DEPARTEMENT DU CHER

COMMUNE DE OIZON

PLAN LOCAL D'URBANISME

3 - PLANCHE SUD-OUEST
Document Graphique

Echelle 1/5 000é



Jean-Pierre LOURS Urbaniste O.P.Q.U. Architecte D.P.L.G. D.E.A. analyse & aménagement 06.08.42.83.12	MODIFICATIONS : Suite à la consultation des services à l'enquête publique et à la réunion du 03/03 08	501
	Eve PELLAT PAGÉ Urbaniste Géographe Qualifiée O.P.Q.U. Membre de la S.F.U. C.E.A.A. Parisienne 06.12.70.05.23	
REVISION PRESCRITE EN DATE DU 15 JUIIN 2004 PROJET DE P.L.U. ARRETE EN DATE DU 18 SEPTEMBRE 2007 APPROUVE EN DATE DU 18 JANVIER 2011		
Yves MORLAND Architecte D.P.L.G. D.E.A. analyse & aménagement 06.08.41.33.25		

